

Passionné de photographie depuis plus de 15 ans et pratiquant l'équitation depuis plus de 18 ans, il a été tout naturel que je m'oriente petit à petit vers ce domaine de photographie.

Le fait de pratiquer l'équitation est un atout afin de pouvoir exploiter les plus beaux cadrages et répondre parfaitement aux attentes des couples cavalier/montures.

J'ai ainsi décidé de pouvoir répondre légalement aux demandes que je reçois de vente de mes clichés en créant en 2012 ma propre société grâce au statut d'auto-entrepreneur (en effet il ne s'agit que d'une activité annexe plus proche d'une passion que d'un métier).

Étant basé dans le Val d'Oise, je peux intervenir à la demande dans toute l'île de France.